

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 25 au dimanche 31 mars 2024



POLICE
RIVIERA

251 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

96 interventions



SDIS
RIVIERA

15 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Blonay - Saint-Légier



25.03.2024 - 1800 : accident de chantier

[Lien sur le communiqué de presse officiel de la Police cantonale](#)



Corseaux



29.03.2024 – 1530 : contrôle de la circulation

Lors d'un contrôle de la circulation à la route de Châtel-St-Denis, 7 automobilistes sont contrôlés par les policiers. Trois amendes d'ordre sont distribuées, ainsi qu'une dénonciation pour conduite sous l'influence et possession de produits stupéfiants.



La Tour-de-Peilz



27.03.2024 – 0355 : odeur suspecte dans un appartement

Six sapeurs-pompiers sont mobilisés pour une odeur suspecte dans un appartement. Alarmés avec un camion tonne-pompe de 2'000 litres, ils constatent effectivement la présence d'une forte odeur de type solvant et procèdent à la ventilation. Il s'agit de travaux en cours dans un logement sans aération des locaux. Le cas entraîne également la mobilisation de plusieurs patrouilles de police, de la Gendarmerie et d'une ambulance en prévention. Aucune prise en charge médicale n'est nécessaire. Un rapport est dressé.



30.03.2024 – 0705 : chien errant

Une présence policière est requise à la Grand-Rue auprès d'un chien qui ère en liberté sur la voie publique et qui montre certains signes d'agressivité. Son propriétaire est inatteignable. Le canidé est sédaté, avant d'être transporté au Centre SVPA de Sainte-Catherine à Lausanne, où il sera soumis à une évaluation comportementale, sur ordre du vétérinaire cantonal. Son propriétaire, sans domicile fixe, a pu être rencontré. Il est informé des faits.



Montreux



Clarens, 25.03.2024 – 2000 : début d'incendie dans une cuisine

Une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour un début d'incendie dans une cuisine. Alarmés avec notamment un camion tonne-pompe de 2'000 litres et un camion-échelle, ils interviennent dans le logement totalement enfumé et maîtrisent rapidement le sinistre. Le cas entraîne aussi la mobilisation de plusieurs patrouilles de police et d'une ambulance.

25.03.2024 – 2100 : nuisances sonores

Les policiers interviennent pour des nuisances sonores en provenance de la terrasse d'un établissement public, où se trouvent une vingtaine de personnes assistant à un concert. Le responsable des lieux est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

28.03.2024 – 2240 : conduite d'un scooter sans permis, ni casque

Un scootériste est intercepté à la rue du Théâtre, alors qu'il circule sans casque et sans avoir l'âge requis pour être au bénéfice d'une permis de conduire. Le détenteur du deux-roues se trouve également non-loin. Tous deux sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure. Leurs parents sont avisés des faits.

Clarens, 30.03.2024 - 1810 : pollution dans le port du Basset

Une fuite située sur un bateau provoque une importante pollution d'hydrocarbures dans le port du Basset. Pour la maîtriser, une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés le soir-même et le lendemain. Alors que la pollution touche une partie importante du port, les pompiers posent notamment un barrage flottant et traitent les hydrocarbures avec un produit miscible à l'eau.

Pollution sonore et occupation accessoire en conduisant

Le vendredi 29 mars à 00h40, un automobiliste est contrôlé par une patrouille de police, alors qu'il circule sur la Grand-Rue en effectuant plusieurs accélérations inutiles.

Un scootériste à la conduite bruyante est intercepté à la rue du Lac à Clarens, le même jour en début d'après-midi. Il conduit tout en manipulant son téléphone portable. Il s'agit d'un élève-conducteur qui n'a pas équipé son deux-roues de la plaque « L ». Le conducteur d'un tracteur agricole est également intercepté alors qu'il conduit tout en téléphonant. De plus, il commet plusieurs infractions au code de la route.

Tous trois sont dénoncés aux autorités compétentes.



Veytaux

26.03.2024 : contrôle de la circulation

12 policiers de la Division proximité de Police Riviera ont effectué un contrôle de la circulation, le 26 mars entre 16h00 et 18h00, à la hauteur du Château de Chillon.

Bilan :

- 107 véhicules contrôlés,
- 7 amendes d'ordre pour utilisation d'un téléphone sans dispositif « mains libres » pendant la course, conducteur.trice.s ne portant pas de ceinture de sécurité et circulation sans feux de jour,
- 3 rapports de dénonciation (test anti-pollution échoué, pneus défectueux),
- 156 véhicules en infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation (vitesse).



Autres



29.03.2024 - 2020 : un bout d'enseigne menace de chuter sur l'autoroute

Située sur l'enseigne d'un commerce de l'aire autoroutière du Chablais, une tôle menace de tomber sur la chaussée de l'A9. Cinq pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés avec un camion-échelle. En collaboration avec une patrouille de Gendarmerie, ils parviennent à sécuriser la zone et à récupérer les éléments dangereux afin d'écartier tout risque pour les automobilistes.

29.03.2024 - 2100 : en renfort pour l'accident du bateau « Simplon »

Alors que le bateau à vapeur « Simplon » de la CGN est malmené au bord du lac à Cully en raison de la tempête, d'importants moyens de secours sont mis sur pied. Parmi ceux-ci, plusieurs équipes du SDIS Riviera se rendent sur place. Des pompiers de la caserne de Saint-Légier interviennent avec un important matériel de pompage pour évacuer l'eau du bateau, tandis que des sapeurs de Montreux sont alarmés avec un Véhicule Poste de Commandement (VPC).



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
25.03.24	Tour-de-Peilz, Route Chailly	50 km/h	82 km/h	*	165	*
26.03.24	Veytaux, Avenue Chillon	50 km/h	71 km/h	*	153	*
27.03.24	Saint-Légier, Route Fenil	30 km/h	45 km/h	*	86	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	34'691 19'928	39 14	26 12	0.187% 0.130%
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	23'382	5	0	0.021 %